

Déclaration de la CES sur le plan d'investissement au niveau de l'Union européenne

Adoptée lors de la réunion du Comité exécutif des 2-3 décembre 2014

Investir en faveur d'une croissance durable et d'emplois décents est une exigence de longue date de la CES.

La CES se réjouit dès lors de l'accent mis par l'UE sur l'investissement et sur des initiatives concrètes qui y contribuent et, en particulier, de l'initiative récente d'un plan d'investissement au niveau de l'Union européenne.

En effet, nous avons besoin d'urgence d'actions pour promouvoir un niveau d'emploi élevé, le travail décent, un niveau élevé de compétitivité et l'innovation au travers d'investissements publics et privés. Avec plus de 5 millions de jeunes chômeurs, la création d'emplois de qualité est une question vitale pour le bien-être des jeunes générations. La prospérité garantit des revenus élevés dans les secteurs publics et privés.

Le plan Juncker doit dès lors donner la priorité aux investissements ayant le potentiel d'emploi le plus élevé et ces investissements doivent être faits dans les pays où les problèmes de chômage sont les plus aigus.

Toutefois, les investissements seuls ne suffiront pas à relancer la croissance. Il est indispensable qu'une politique visant à stimuler la demande, et donc les salaires, soit menée en parallèle avec la politique d'investissement, étant donné que le déficit d'investissement auquel l'Europe est confrontée est en grande partie lié au manque de demande.

La CES s'inquiète de l'ampleur insuffisante du plan d'investissement de la Commission eu égard aux besoins. En effet, au cours des dernières années, le déficit d'investissement dans l'UE a varié entre 280 milliards d'euros et 515 milliards d'euros au pire moment de la crise. Il est par conséquent difficile d'imaginer qu'un investissement de 315 milliards sur trois ans puisse être suffisant pour entraîner un virage à 180 degrés de l'économie européenne.

Le plan de la CES est beaucoup plus ambitieux et appelle à la mobilisation de 2% du PIB européen par an sur une période de 10 ans. Un plan de cette envergure est indispensable pour poser les bases d'une réindustrialisation durable de l'UE et pour générer jusqu'à 11 millions d'emplois nouveaux.

Nous nous interrogeons également sur la faisabilité du plan de la Commission. Un effet de levier de 15 n'est valable que pour les investissements les plus sûrs. Cela pourrait exclure tout investissement dans une grande partie de l'Europe en limitant l'accès aux pays qui connaissent déjà le moins de difficultés. Même pour que le plan atteigne le niveau d'investissement espéré, il faudra que l'UE et les états membres engagent considérablement plus de moyens.

La CES appelle à une gestion démocratique adéquate du plan d'investissement et à l'inclusion d'indicateurs sociaux dans les critères de sélection. Les partenaires sociaux au niveau national doivent participer à la sélection des projets présentés pour financement. La CES doit également être impliquée dans les travaux de la "task force" européenne pour assurer que les investissements privilégient une réindustrialisation durable de l'Europe soutenant les emplois décents et des services de qualité.

Enfin, nous nous inquiétons du fait que le plan de la Commission soit axé sur les réformes structurelles néolibérales, ce qui pourrait forcer les gouvernements à s'engager

dans des partenariats public-privé risqués et à en rendre les contribuables responsables en cas de pertes. Nous pensons aussi que l'Europe a besoin de davantage d'investissements sociaux qui doivent être exclus des calculs du déficit public.

La CES appelle les institutions européennes et les états membres à soutenir des mesures fortes en faveur de l'investissement. Les travailleurs et les citoyens attendent des résultats tangibles de l'Europe.